

FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

Note sur le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2018

1 / LE BILAN

Le total du bilan au 31/12/2018 est de 10.996.068 € contre 10.732.409 € au 31/12/2017 soit une augmentation de 263.659 €.

Concernant l'**actif**, on notera :

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice s'élèvent à 447.792 € dont 298.637 € de développement informatique et 92.854 € d'achat de matériel informatique.

Le total des immobilisations nettes après amortissements est de 2.488.183 € dont 1.266.424 € pour les bureaux du siège fédéral (chiffre très inférieur à leur valeur de marché).

Les disponibilités bancaires sont de 3,205 M€ grâce aux licences et cotisations perçues en fin d'année. A la même date l'an dernier ces disponibilités s'élevaient à 2,398 M€ soit une augmentation de 807.000 €. Parallèlement on constate une baisse de nos créances de 569.000 €.

Concernant le **Passif** :

Du fait du résultat de l'exercice, les fonds propres deviennent négatifs à -496.336 €. Cette situation nécessite de dégager un excédent suffisant en 2019 pour retrouver des fonds propres positifs.

Le poste « Produits constatés d'avance » à 5.895 M€ est le plus important. Il correspond à 2/3 du produit des licences et cotisations concernant l'exercice suivant.

Les autres postes du passif représentent les dettes fournisseurs, les dettes sociales et fiscales ainsi que les charges à payer pour un total de 5,236 M€ contre 4,505 M€ au bilan 2017 soit une augmentation de 731.000 €.

L'augmentation des disponibilités ne suffit pas à compenser la hausse des dettes cumulée à la baisse des créances.

2 / LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits : L'ensemble des produits d'exploitation s'élève à 24,270 M€ très proche du chiffre de 2017 malgré quelques disparités puisqu'en 2017 nous avons obtenu des subventions pour la Coupe d'Europe par équipes à Lille avec un budget de 1,6M€, et qu'en 2018 nous avons le début de la préparation de Paris2020 avec une refacturation de salaires par la FFA. On retiendra que la subvention du Ministère des Sports était en hausse de près de 200.000€, grâce à une aide aux grands évènements sportifs internationaux, que les subventions des collectivités locales et territoriales sont en baisse, que le produit des licences, cotisations et autres ressources propres est de 10,666 M€ en hausse de 3%.

Les charges : pour ce qui est des charges d'exploitation on note une baisse globale de 134.000 €. Ici aussi la comparaison a ses limites puisque la Coupe d'Europe 2017 avait engendré une masse importante de dépenses. On retiendra néanmoins une baisse des honoraires, une hausse des autres services extérieurs ainsi que des aides aux structures qui s'élèvent à 1,439 M€. Les charges de personnel (hors ceux refacturés à Paris2020) sont contenues avec une hausse de 1%.

Au final, **l'exploitation courante de l'année 2018 fait apparaître un résultat positif de 236.753 €** soit quasiment 3 fois plus que l'an dernier avec 84.929 €.

En ce qui concerne les produits et charges exceptionnels, et notamment les provisions et les charges sur exercices antérieurs, il a été tenu compte du rapport de la Cour des Comptes et de l'engagement de la fédération d'apurer la situation au 31.12.2018 ; c'est ce qui a été fait en provisionnant un certain nombre de créances anciennes douteuses et d'autres irrécouvrables, ainsi qu'en constituant des provisions pour risques et charges. Le total des provisions nettes s'élève ainsi à 1,058 M€ (sachant qu'il y a eu des reprises de provisions). Si on prend en compte le résultat financier de 15.000€, le résultat final ressort négatif à -806.627 €.

3 / LE BUDGET 2019 :

Il s'équilibre à 24,718 M€ en hausse de 1,033 M€ par rapport au budget prévisionnel 2017 et de 914.000 € par rapport au réalisé 2018. Il prend notamment en compte le projet de développement du running, la mise en place de l'organisme de formation et l'élargissement du champ de la professionnalisation.

Ce budget prévoit une provision de 750.000 € pour aléas et reconstitution des fonds propres de la FFA.

Le budget n'intègre pas la préparation des Championnats d'Europe d'Athlétisme de 2020, hormis les charges du personnel fédéral mis à disposition de l'association « Paris Athlé 2020 » dont l'impact est neutre.